



en qualité
de mandataire
d'OPCO 2i

Demande de gestion et de financement CPF

Veillez compléter les champs de cette demande afin de permettre à l'ADEFIM d'assurer la gestion administrative et vous proposer un plan de financement pour une action mobilisant le compte personnel formation d'un ou plusieurs salarié(s) de votre entreprise.

1 DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE

N° adhérent

Raison sociale SIRET
 Adresse NAF
 Code postal Ville Tél.
 Contact Fonction Courriel @

2 DÉFINITION DE L'ACTION

Certification visée Code CPF*
 Il s'agit : d'une certification inscrite au répertoire spécifique d'un certificat CléA d'un accompagnement VAE créateur / repreneur d'entreprise
 d'un titre RNCP ou un diplôme d'un CQP d'un bilan de compétences d'un permis B, C et D

Intitulé de la formation

3 ORGANISATION DE L'ACTION DE FORMATION

N° dossier CDC

Date de début / / Date de fin / / Durée en heures dont HTT Durée en jours
 Date de passage de l'examen / /

Stagiaire

Nom Nom de naissance Prénom Sexe
 Date de naissance / / N° SS Courriel @
 CSP Contrat Date d'entrée / / Date de fin de CDD / / Niveau de formation
 Emploi ou poste occupé
 Région d'exécution du contrat de travail Code postal

Coût pédagogique HT , € Coût de la certification , € Salaire horaire brut chargé , €

- Interne (uniquement pour les entreprises de plus de 10 salariés)
 Externe (dans le cadre d'une convention de formation avec un dispensateur de formation externe). Si oui, veuillez compléter le point 4 ci-dessous.
 Intra-entreprise (uniquement dispensé aux salariés de votre entreprise) Inter-entreprises

4 DISPENSATEUR DE FORMATION EXTERNE OU PRESTATAIRE

Désignation
 N° de déclaration d'activité SIRET
 Adresse
 Code postal Ville Tél.
 Contact Courriel @

5 PAIEMENT

- Souhaite que l'OPCAİM règle directement l'organisme de formation
 Ne souhaite pas que l'OPCAİM règle directement l'organisme de formation, demandera le remboursement.

Je soussigné(e) exerçant la fonction de , atteste de l'exactitude des renseignements fournis, avoir l'accord exprès du salarié **pour la mobilisation de son compte CPF**, ne pas demander le financement de cette action à un autre financeur et m'engage à notifier à l'OPCAİM toutes modifications relatives à l'action visée.

Je reconnais avoir pris connaissance de la « Charte contrôle et qualité » de l'OPCAİM, en qualité de mandataire de L'OPCO 2i, qui m'a été remise et qui est accessible sur son site Internet www.opcaim.com, à laquelle renvoie expressément la présente demande de prise en charge, et je déclare l'accepter comme faisant partie de l'accord des parties.

Fait à le / /

L'entreprise

(Signature et cachet)

ADEFIM

Demande reçue le

Traitée par



en qualité
de mandataire
d'OPCO 2i

Notice – Demande de gestion et de financement CPF

La demande de prise en charge permet aux ADEFIM de vous proposer un plan de financement sur la base des éléments que vous avez fournis. Elle doit être complétée avec le plus grand soin et accompagnée des pièces nécessaires à l'instruction du dossier (cf. point 7). Veuillez noter que seul l'accord de prise en charge engage l'ADEFIM.

1 DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE

Si vous renseignez votre numéro d'adhérent les données relatives à votre entreprise ne sont pas obligatoires.

Vos coordonnées mail permettront à votre ADEFIM de vous contacter par courriel.

2 DÉFINITION DE L'ACTION

La liste des certifications éligibles au CPF est disponible sur le site : <http://www.moncompteactivite.gouv.fr>

Vous pouvez accéder à l'inventaire CNCP sur le site : <http://www.cncp.gouv.fr/inventaire>

Les titres RNCP et diplômes sont disponibles sur le site : <http://www.rncp.cncp.gouv.fr>

Le code CPF correspond au n° indiqué sur le portail.

3 ORGANISATION DE L'ACTION DE FORMATION

N° dossier CDC : vous devez renseigner l'identifiant du dossier indiqué sur le portail.

Intra-entreprise : formation à laquelle seuls les salariés de votre entreprise participent : c'est un coût forfaitaire pour le groupe de participants défini dans la convention en coût/groupe ou coût/ jour en fonction du nombre de salariés participants.

Inter-entreprise : formation regroupant des salariés de plusieurs sociétés distinctes : le coût pédagogique est par participant.

Formation interne : cas d'une formation dispensée par un des salariés de l'entreprise aux salariés de l'entreprise.

Données relatives aux salariés :

CSP	Contrat	Niveau de formation	Nombre d'heures
1 : OS	CDI : contrat à durée indéterminée	Niveau VI : Infra brevet	HTT : action réalisée en dehors du temps de travail
2 : OP		Niveau V : Brevet	
3 : Employé	CDD : contrat à durée déterminée	Niveau IV : Bac ou niveau Bac	
4 : Technicien		Niveau III : Bac+2	
5 : Agent de maîtrise	CAU ou CUI : contrat aidé ou contrat unique d'insertion	Niveau II : Bac+4/3	TT : action réalisée sur le temps de travail
7 : Ingénieur et cadre		Niveau I : Bac+5	

Évaluation pré-formatrice : une évaluation pré-formatrice vise la construction d'un parcours de formation individualisé : elle doit être d'une durée minimale de 3h30. Les justificatifs des résultats de l'évaluation en termes d'adaptation de parcours de formation vous seront demandés pour le financement.

4 DISPENSATEUR DE FORMATION EXTERNE OU PRESTATAIRE

Le numéro de déclaration d'activité est obligatoire.

5 PAIEMENT

En cas de paiement direct à l'organisme de formation par l'OPCAİM : si le financement de l'OPCAİM ne couvre pas la totalité des frais pédagogiques, l'accord de prise en charge stipulera le montant de l'éventuel reste à charge que l'entreprise devra verser préalablement à tout règlement direct de l'organisme de formation par l'OPCAİM.

Dans l'hypothèse d'un remboursement des frais de formation à l'entreprise : veuillez joindre votre RIB pour une première demande ou un changement de coordonnées bancaires.

6 PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- La convention de formation et/ou devis + calendrier
- Le programme de formation
- La demande du salarié pour la mobilisation de son compte CPF (copie du dossier téléchargé sur <http://www.moncompteactivite.gouv.fr>)
- Attestation DIF du titulaire (si premier dossier)

7 CONDITIONS GÉNÉRALES

L'instruction de votre demande est conditionnée :

- aux versements par votre entreprise des contributions au titre de la formation professionnelle continue
- à l'envoi des pièces obligatoires

L'accord de prise en charge devient caduc si l'action ne se réalise pas (annulation ou non présentation du stagiaire).